

06 avr 2010 -18:58

Etude focus ONAFTS: familles types dans les allocations familiales

L'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés (ONAFTS) publie chaque année un certain nombre d'études Focus, qui examinent en détail certaines évolutions dans le secteur des allocations familiales ou qui font le point sur des thèmes ou des groupes cibles spécifiques.

L'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés (ONAFTS) publie chaque année un certain nombre d'études Focus, qui examinent en détail certaines évolutions dans le secteur des allocations familiales ou qui font le point sur des thèmes ou des groupes cibles spécifiques.

L'étude Focus « *Familles types dans les allocations familiales : caractéristiques, évolutions et montants* » est parue récemment. Dans cette étude, l'accent est mis sur la famille dans le régime des allocations familiales. Dans une première partie, on examine la signification de la famille dans le régime d'allocations familiales. On observe ensuite l'évolution du nombre total de familles dans le régime des travailleurs salariés. Dans la troisième partie, les caractéristiques des différentes sortes de familles sont examinées. Enfin, on considère également quels différents types de familles il existe en fonction de la composition du montant des allocations familiales que les familles perçoivent. Au total, on peut distinguer sept types de familles dans le régime des travailleurs salariés, pour lesquelles la structure des prestations a évolué historiquement : - les familles qui reçoivent uniquement les allocations familiales de base ; - les familles qui reçoivent les allocations familiales de base et un supplément d'âge majoré pour le premier enfant parce qu'il est handicapé ; - les familles monoparentales qui ont droit au supplément monoparental ; - les familles de chômeurs ou de pensionnés qui reçoivent un supplément social ; - les familles d'invalides qui reçoivent le supplément pour les invalides ; - les familles d'invalides qui ont droit au supplément monoparental en plus du supplément pour invalides ; - les (familles d')orphelins qui ont droit aux allocations d'orphelins au taux majoré. L'étude fait apparaître que 84,97 % des familles dans le régime des travailleurs salariés appartiennent aux trois premiers types. Vous pouvez consulter l'étude complète sur le site web de l'ONAFTS : www.onafts.be (rubrique *Publications - Etudes*). Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à : *Herman Van Wilderode Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés Service Recherche Tél. : 02-237 26 48*
herman.vanwilderode@onafts.be

FAMIFED, Agence fédérale pour les allocations familiales
Rue de Trèves 70
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 237 21 12
<http://www.famifed.be>

Vanessa Matthys
Porte-parole
02 237 20 30
comm@famifed.be